



**INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER**

Communiqué de Presse

**AFFAIRE DU NAVIRE « LOUISA »
(SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES C. ROYAUME D'ESPAGNE)**

**FIXATION DES DÉLAIS DE PRÉSENTATION
DU MÉMOIRE ET DU CONTRE-MÉMOIRE**

Hambourg, le 13 janvier 2011. Le Président du Tribunal international du droit de la mer a fixé les dates d'expiration des délais de présentation du mémoire et du contre-mémoire en l'*Affaire du navire « Louisa » (Saint-Vincent-et-les Grenadines c. Royaume d'Espagne)*.

Au cours de consultations tenues par le Président du Tribunal avec les agents des deux parties le 11 janvier 2011, les parties sont convenus de l'ordre et des dates d'expiration des délais de présentation suivants des pièces de la procédure écrite :

Pour le mémoire de Saint-Vincent-et-les Grenadines,	le 11 mai 2011 ;
Pour le contre-mémoire de l'Espagne,	le 11 octobre 2011.

Ils sont en outre convenus que dans le cas où le Tribunal estimerait nécessaire d'autoriser la présentation d'une réplique et d'une duplique, les dates d'expiration des délais de présentation de ces pièces seraient les suivantes :

Pour la réplique de Saint-Vincent-et-les Grenadines,	le 11 décembre 2011 ;
Pour la duplique de l'Espagne,	le 11 février 2012.

Par son Ordonnance 2011/01 du 12 janvier 2010, le Président, compte tenu de l'accord intervenu entre les parties, a fixé comme dates d'expiration des délais de présentation le 11 mai 2011 pour le mémoire de Saint-Vincent-et-les Grenadines et le 11 octobre 2011 pour le contre-mémoire de l'Espagne, et a réservé la suite de la procédure.

Le texte de l'ordonnance est disponible sur le [site Internet](#) du Tribunal.

Les communiqués de presse du Tribunal, les documents et autres informations peuvent être obtenus sur les sites Internet du Tribunal : <http://www.itlos.org> ou <http://www.tidm.org> et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter ou Mme Johanna van Kisfeld, Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg, (Allemagne),
téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245,
adresse électronique : press@itlos.org

À l'intention des organes d'information - document non officiel